

Communiqué de presse

Réalisation définitive de la réorganisation du capital d'Amperra autour de Crédit Mutuel Equity et Garibaldi Participations

Lyon, le 17 juillet 2025, à 18 heures.

Faisant suite au communiqué de presse en date du 7 juillet 2025 annonçant la conclusion d'un protocole de cession entre les actionnaires de la société Amperra et les investisseurs financiers Crédit Mutuel Equity et Garibaldi Participations, Gérard Perrier Industrie annonce ce jour la réalisation définitive de cette opération.

Conformément aux termes du protocole, Crédit Mutuel Equity et Garibaldi Participations (les « **Investisseurs Financiers** ») ont acquis, respectivement, 26,94 % et 3,98 % du capital et des droits de vote de la société Amperra, holding familiale de contrôle de Gérard Perrier Industrie, société faîtière du Groupe Gérard Perrier Industrie, cotée sur le marché Euronext (compartiment B) d'Euronext Paris (ISIN FR 0000061456 ; mnémonique : PERR). Cette opération se traduit par la sortie de la société G.C Participations et du fonds FPCI Siparex ETI IV du capital d'Amperra, et marque l'entrée au capital des Investisseurs Financiers.

La structure de contrôle de Gérard Perrier Industrie demeure inchangée : Amperra continue de détenir 52,00% du capital et 67,06%¹ des droits de vote théoriques de la société Gérard Perrier Industrie, assurant la stabilité de son actionnariat majoritairement familial. À l'issue de l'opération, la famille Perrier conserve le contrôle majoritaire d'Amperra avec 69,08 % du capital et des droits de vote.

La société Gérard Perrier Industrie se félicite de l'aboutissement de cette opération qui permet de renforcer la structure capitalistique du Groupe et d'accompagner ses ambitions de croissance dans un esprit de continuité et d'indépendance familiale.

Contacts Presse:

Laurent Deville 04 72 47 80 52

¹ Sur la base d'un capital au 30 juin 2025 représentant 3 973 148 actions et 6 161 518 voix théoriques.